

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 16 mars 2016

sous la Présidence de Madame Nathalie Jaquerod

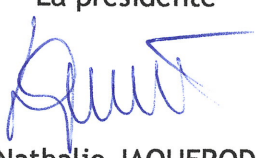
Préavis 01/2016 Réseau informatique - interconnexion des bâtiments par fibres optiques (FO)
Crédit demandé CHF 850'000.00

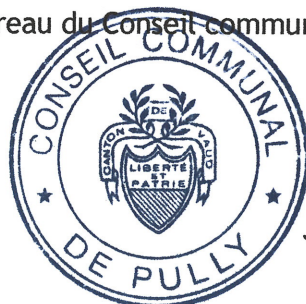
Le Conseil communal de Pully

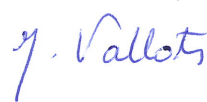
vu le préavis municipal N° 01/2016 du 3 février 2016,
vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,
vu le préavis de la Commission des finances,

décide

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 850'000.- TTC destiné à couvrir les coûts de ce projet conformément au chapitre 5.1 du préavis ;
2. de financer ces montants sur les disponibilités de la bourse communale ;
3. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense par annuités égales sur 20 ans au maximum.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully
La présidente

Nathalie JAQUEROD



La secrétaire

Jacqueline VALLOTTON